



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue le 9 mai 2011 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)



PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Josée Blanchette, Agathe Drouin, Katy Grenier, Katy Lizotte, Ginette Michaud, Julie Ouellet, Hélène Pelletier, Brigitte Saint-Pierre, messieurs Pascal Beaulieu, Yves Breton, Rémi Gagnon, et Yve Ouellet.

Sont absents : Mesdames Nathalie Belzile, Lyne Daoust, Lise Dubé, Isabelle Duchesne, Sandra Laliberté, Martine Lemay, messieurs Francis Beaulieu et Charles Lavoie.

Secrétaire : Madame Johanne Brousseau.

Le tout formant quorum.

Invité : Monsieur Richard Gagnon, intervenant en toxicomanie et intimidation à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

La séance est ouverte à 19 h 45. Monsieur Yves Breton, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et profite de l'occasion pour souhaiter une «Bonne fête des Mères». Il souligne la présence de monsieur Richard Gagnon et procède à l'ouverture de la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Blanchette et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-46)

PRÉSENTATION DE MONSIEUR RICHARD GAGNON

Monsieur Richard Gagnon présente ses outils de prévention en toxicomanie et d'intimidation à l'école selon les 3 axes : prévention - intervention - répression.

La toxicomanie est une problématique multidimensionnelle parce qu'elle a des répercussions sur la santé physique et mentale des jeunes, sur leur vie économique et sociale. À l'école, le fléau est en train de se répandre vers les plus jeunes (4^e et 5^e année) et c'est pourquoi des outils et un protocole ont été élaborés pour aider les enseignants à mieux intervenir auprès des jeunes.

L'intimidation est également une bien triste réalité à laquelle les jeunes sont trop souvent confrontés. Le «Facebook» contribue largement à cette problématique. L'intimidation de jeunes par des jeunes est une façon de s'imposer par la terreur et la violence. Elle se vit sous plusieurs formes : dépréciation, humiliation, rejet, surnom infériorisant, comparaison dégradante, bousculade, coup, vol, etc. Dans certains cas, la victime développe des symptômes d'exclusion, voire même de dépression, menant parfois au suicide en raison des traitements infligés par un ou des agresseurs.

Parmi les diverses activités réalisées dans les milieux, le projet IMPACT (Intervention du milieu en prévention pour nos adolescents ayant des comportements à risque, causant des traumatismes) aura lieu le 1^{er} juin à Dégelis. Ce programme est conçu pour exposer les adolescents à certaines des conséquences tragiques découlant des comportements à risque comme conduire avec les facultés affaiblies. On retrace le parcours difficile d'un patient ayant souffert de traumatisme en commençant par l'incident, les soins jusqu'à la réadaptation. Divers intervenants du milieu sont impliqués, notamment : les policiers, les ambulanciers, les infirmières, les médecins, les pompiers, etc.

Bref, beaucoup d'efforts sont déployés dans le milieu scolaire. La toxicomanie et l'intimidation ne sont pas seulement un problème d'école mais un problème de communauté. La concertation et la prise en charge par le milieu est l'une des conditions essentielles pour intervenir efficacement envers les jeunes.

De plus, par un tour de table, on perçoit que certaines écoles comptabilisent les événements d'intimidation pour en faire un portrait de la situation avec des faits vécus. À suivre...

Pour terminer, l'intervention de monsieur Gagnon a suscité diverses discussions menant vers une prise de conscience par les parents de l'ampleur de la situation vécue dans les écoles. Au nom de tous les membres, monsieur Breton tient à remercier monsieur Gagnon pour sa disponibilité, sa ténacité et son professionnalisme pour tenter de défaire le fléau de l'intimidation et de la toxicomanie... un défi de taille qui nous concerne tous.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2011

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Pelletier et résolu :

QUE le procès-verbal du 11 avril 2011 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-47)

Suivi au procès-verbal

Les sujets à discuter reviennent à l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE

La plupart de la correspondance est maintenant acheminée par courrier électronique et le président l'achemine directement aux membres du comité de parents. Monsieur Breton a toutefois reçu une correspondance par la poste de la FCPQ, notamment :

- ↳ La formation «commissaire-parent» qui aura lieu le 14 mai;*
- ↳ L'assemblée générale spéciale et l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 3 juin.*

CONGRÈS FCPQ

Monsieur Yves Breton signale qu'il y a 10 inscriptions sur une possibilité de 15 pour le congrès de la FCPQ. Il distribue une copie d'inscription pour les membres présents. Il réitère l'importance du covoiturage dans le but d'assurer une meilleure équité et, du même coup, de minimiser les dépenses de déplacement considérablement élevées.

FORMATION «COMMISSAIRE-PARENT»

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yve Ouellet, **APPUYÉ** par madame Ginette Michaud et résolu :

QUE le comité de parents paie, à madame Hélène Pelletier, les frais inhérents à sa formation «commissaire-parent» qui aura lieu le 14 mai prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-48)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ

IL EST PROPOSÉ par madame Katy Grenier, APPUYÉ par madame Ginette Michaud et résolu :

QUE le comité de parents paie les frais d'inscription de 150 \$ aux 2 membres observateurs à l'assemblée générale spéciale et l'assemblée générale de la FCPQ qui aura lieu le 3 juin prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-49)

RAPPORTS

Trésorerie

En l'absence de madame Martine Lemay, monsieur Breton présente les dépenses du comité de parents et il indique les excédents suivants :

- ✓ 4000 \$ au compte des opérations régulières (environ);
- ✓ 8000 \$ au compte «Formation».

Il profite de l'occasion pour commenter et expliquer l'application des nouvelles règles budgétaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lac. Il spécifie également les particularités de la création du compte «Formation» dédié aux parents. Les livres comptables du comité de parents seront audités auprès d'un vérificateur.

EHDA

Madame Brigitte Saint-Pierre fait part de la rencontre auquel elle a assisté la semaine passée. Les sujets discutés ont été :

- Les enfants dysphasiques et l'intervention appropriée;
- Lecture des besoins des enfants en difficultés;
- Document remis sur les devoirs et leçons à l'école primaire.

Monsieur Yves Breton ajoute que madame Christiane Séguin procédera à la commande de la nouvelle trousse d'intervention qui se veut un outil pour les intervenants avec les enfants souffrant du trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité.

Transport

Madame Agathe Drouin informe que la rencontre du comité consultatif transport aura lieu en juin.

RENCONTRE DE JUIN 2011

Le 13 juin prochain, la rencontre aura lieu à l'Auberge sur le Lac Témiscouata au 117, rue de l'Anse à Cabano. Monsieur Breton fera les démarches nécessaires et communiquera avec les membres du comité de parents pour faire les réservations appropriées.

AFFAIRES NOUVELLES

Rapport d'ateliers

À la dernière rencontre de l'année, le 13 juin prochain, le président souligne l'importance d'un rapport fait par les membres sur les ateliers auxquels ils ont participé au congrès dans le but de permettre le partage des connaissances. Ce rapport pourrait être présenté sur WORD ou PDF.

PAROLE AUX MEMBRES

Un membre s'interroge concernant les activités; par exemple, le projet IMPACT qui aura lieu à Dégelis pour la 2^e fois.

On soutient que c'est une question d'espace et d'organisation physique pour le projet.

Monsieur Breton tient à mentionner qu'il s'agit également d'une volonté de prise en charge des ressources du milieu (municipalité, école et organismes du milieu, etc.).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

PROCHAINE SÉANCE

Le lundi 13 juin 2011 à 18 h à l'Auberge sur le Lac Témiscouata au 117, rue de l'Anse à Cabano.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 20, **IL EST PROPOSÉ** par madame Ginette Michaud et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-50)

Johanne Brousseau, secrétaire

JB/YB/dr

Yves Breton, président

7 juin 2011